

DÉLIBÉRATION 2024 17 — Approbation du compte administratif 2023 « BUDGET ANNEXE »

Séance du Comité syndical du 18 juin 2024

EXPOSÉ DES MOTIFS

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ordonnateur est tenu de rendre compte des opérations budgétaires exécutées sur chaque exercice comptable. Le compte administratif est le document qui récapitule les réalisations effectives de l'exercice N-1, en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Il présente les résultats comptables de l'exercice 2023 de l'ordonnateur et doit être approuvé par l'assemblée délibérante. Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, les écritures dégagent en synthèse les résultats suivants :

			DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A	65 995 225,78	63 621 705,59 G
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	33 997,50	21 315,89 H
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	С		1 948 769,89 I
DE L'EXERCICE N'I	Report en section d'investissement (001)	D		60 276,37
	TOTAL	=A+B+C	66 029 223,28 C+D	65 652 067,74 =G+H+I+J

RESTES A RÉALISER	Section de fonctionnement	E	K
A REPORTER EN N+1	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser		
	à reporter en N+1	=E+F	=K+L
	Section de fonctionnement	65 995 225,78 =A+C+E	65 570 475,48 =G+I+K
RESULTAT CUMULÉ	Section d'investissement	33 997,50 =B+D+	81 592,26 =H+J+L
	TOTAL CUMULE	66 029 223,28 =A+B+C+D+E+F	65 652 067 74 =G+H+I+J+K+L



<u>Dépenses de fonctionnement</u>:

65,99 M€ ont été dépensés cette année pour 67,24 M€ de crédits initialement votés :

- 63,83 M€ concernent le paiement du marché Velib' dont :
 - 50,72 M€ pour le forfait et BPU et autres commandés (neutralisations, déposes de stations...);
 - o 3,13 M€ concerne la commande de nouvelles stations ;
 - 0,66 M€ pour l'exploitation des vélos à assistance électrique supplémentaires ;
 - o 1,41 M€ pour l'indemnité vol et vandalisme ;
 - o 4,94 M€ pour l'intéressement sur les recettes
 - 2,95 M€ pour la surutilisation des vélos à assistance électrique (avenant 8).
- 1,52 M€ au titre des frais de personnel contre 1,43 M€ en 2022.
- 0,58 M€ de charges à caractère général contre 0,40 M€ en 2022.

Recettes de fonctionnement :

Le budget annexe Velib' a enregistré 63,62 M€ de recettes en 2023, pour 65,29 M€ budgétés durant l'année :

- 34,25 M€ de contributions des collectivités, soit 27,67 M€ des collectivités et 6,58M€ de la Métropole du Grand Paris ;
- 27,52 M€ de recettes usagers soit près de 2,18 M€ de plus qu'en 2022 ;
- 0,84 M€ au titre des remboursements de neutralisations et déposes contre 0,37M€ en 2022;
- 0,98 M€ au titre des produits exceptionnels dont 0,52 M€ au titre de pénalités et 0,46 M€ au titre de mandats annulés.

Résultat de fonctionnement (déficit): - 2 373 520,19 €

<u>Dépenses d'investissement :</u>

33 997,50 € ont été dépensés cette année pour 122 694,37 € de crédits initialement votés :

30 000 € au titre des remboursements de cautions des neutralisations.

Recettes d'investissement :

Le budget annexe Velib' a enregistré 21 315,89 € de recettes en 2023 pour 122 694,37 € budgétés dans l'année.

- 20 000,00 € au titre des cautions de neutralisations ;
- 1 315,89 € d'opérations d'ordre.

Résultat d'investissement (déficit): - 12 681,61 €

Il est proposé aux membres de l'assemblée délibérante d'examiner et d'approuver le compte administratif 2023 du budget annexe Velib' Métropole joint en annexe.

Je vous prie, mes cher.e.s collègues, de bien vouloir en délibérer. 🕮

Le Président

Accusé de réception en préfecture 075-200021624-20240618-2024-17-DE Date de réception préfecture : 19/06/2024



DÉLIBÉRATION 2024 17 — Approbation du compte administratif 2023 « BUDGET ANNEXE »

Séance du Comité syndical du 18 juin 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M14,

Vu le rapprochement des comptes entre la comptabilité de l'ordonnateur et celle du comptable public,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Autolib' et Velib' Métropole,

Vu les statuts de la régie Velib',

Vu l'avis du Comité syndical intervenant en substitution du Conseil d'exploitation,

Considérant que Monsieur Sitbon, a été désigné pour présider l'adoption du compte administratif, Considérant que Monsieur Sylvain Raifaud, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Sitbon, pour le vote du compte administratif,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

<u>Article 1^{er}</u>: **DONNE ACTE** des opérations effectuées par l'ordonnateur au cours de l'exercice 2023 présentées dans le compte administratif joint en annexe. Ci-dessous la synthèse par section :

Section Fonctionnement:

Recettes: 63 621 705,59 euros
 Dépenses: 65 995 225,78 euros

Soit un déficit de fonctionnement de l'exercice 2023 : - 2 373 520,19 euros.

Soit un résultat global cumulé de fonctionnement de : - 424 750,30 euros, compte tenu de l'excédent 2022 reporté de : + 1 948 769,89 euros.

Section Investissement:

Recettes : 21 315,89 eurosDépenses : 33 997,50 euros

Soit un déficit d'investissement de l'exercice 2023 de : - 12 681,61 euros.

Soit un résultat global cumulé d'investissement de : + 47 594,76 euros, compte tenu de l'excédent reporté de 2022 : + 60 276,37 euros.

Soit un DEFICIT global de clôture 2023 : - 377 155,54 euros

<u>Article 2</u>: **APPROUVE** le compte administratif de l'exercice 2023 dont les résultats sont présentés par chapitre dans l'annexe jointe.

of Nelip, Weltob

Le Président,

Frédéric Sitbon

Accusé de réception en préfecture 075-200021624-20240618-2024-17-DE Date de réception préfecture : 19/06/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGIE VELIB - AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20002162400040

POSTE COMPTABLE: DRFIP IDF PARIS

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: RÉGIE AUTONOME VELIB' (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	19
A4 - Etat des provisions	20
A5 - Etalement des provisions	21
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	22
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Same Object
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	0 01:
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-prive	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	24
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	26
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	27

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

- (3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.
- (4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.
- (5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE	CA
67890	RÉGIE AUTONOME VELIB'	2023

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
0.00	0.00	0.00	0.00	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

EXECUTION DO BODGET				
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS	Section de fonctionnement	А 65 995 225,78	G 63 621 705,59	
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	в 33 997,50	н 21 315,89	
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	ı 1 948 769,89 (si excédent)	
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 60 276,37 (si excédent)	
_		=	=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 66 029 223,28	= G+H+I+J 65 652 067,74	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	Е 0,00	κ 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00	
RESULTAT	Section de fonctionnement	= A+C+E 65 995 225,78	= G+I+K 65 570 475,48	
HEUULIAI		lf		

DETAIL DES RESTES A REALISER

= B+D+F

= A+B+C+D+E+F

33 997,50

66 029 223,28

= H+J+L

= G+H+I+J+K+L

81 592,26

65 652 067,74

CUMULE

Section d'investissement

TOTAL CUMULE

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е 0,00	κ 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽²⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
·		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	64 420 297,85	63 434 983,71	985 314,14	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 700 000,00	495 753,08	1 030 427,00	0,00	173 819,92
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	2,14	0,00	0,00	7,86
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses de gestion courante	66 120 307,85	63 930 738,93	2 015 741,14	0,00	173 827,78
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	47 429,82	47 429,82	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	510 426,00	0,00			510 426,00
022	Dépenses imprévues	565 652,22				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	67 243 815,89	63 978 168,75	2 015 741,14	0,00	1 249 906,00
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 418,00	1 315,89			1 102,11
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 418,00	1 315,89			1 102,11
	TOTAL	67 246 233,89	63 979 484,64	2 015 741,14	0,00	1 251 008,11
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits emp	oyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	10 000,00	7 709,60	0,00	0,00	2 290,40
70	Produits services, domaine et ventes div	30 630 000,00	27 932 552,56	443 863,39	0,00	2 253 584,05
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	34 199 464,00	34 249 040,84	6 000,00	0,00	-55 576,84
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,29	0,00	0,00	-1,29
Т	otal des recettes de gestion courante	64 839 464,00	62 189 304,29	449 863,39	0,00	2 200 296,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	458 000,00	982 537,91	0,00	0,00	-524 537,91
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	65 297 464,00	63 171 842,20	449 863,39	0,00	1 675 758,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	65 297 464,00	63 171 842,20	449 863,39	0,00	1 675 758,41
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 1 948 769,89				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 694,37	3 997,50	0,00	33 696,87
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	37 694,37	3 997,50	0,00	33 696,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	85 000,00	30 000,00	0,00	55 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	85 000,00	30 000,00	0,00	55 000,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	122 694,37	33 997,50	0,00	88 696,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
	TOTAL	122 694,37	33 997,50	0,00	88 696,87
	Pour information	(2) 0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	60 000,00	20 000,00	0,00	40 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	60 000,00	20 000,00	0,00	40 000,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	60 000,00	20 000,00	0,00	40 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 418,00	1 315,89		1 102,11
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	2 418,00	1 315,89		1 102,11
	TOTAL	62 418,00	21 315,89	0,00	41 102,11

Chap.	Libellé		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2)	60 276,37			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	64 420 297,85		64 420 297,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 526 180,08		1 526 180,08
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,14		2,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 68	Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions	47 429,82 0,00	0,00 1 315.89	47 429,82 1 315,89
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	2,00	0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	65 993 909,89	1 315,89	65 995 225,78
D	Pour information 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opéra	ntions réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)		0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	30 000,00 0,00	0,00	30 000,00 0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)			0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)	(9)	0,00 0,00 3 997,50 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 3 997,50 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)			0,00	0,00
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total		33 997,50	0,00	33 997,50
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 709,60		7 709,60
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	28 376 415,95		28 376 415,95
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	34 255 040,84		34 255 040,84
75	Autres produits de gestion courante	1,29	0,00	1,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	982 537,91	0,00	982 537,91
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	63 621 705,59	0,00	63 621 705,59
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			1 948 769,89

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	20 000,00 (8) 0,00	0,00	20 000,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 315,89 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 315,89
39 45 481	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total		1 315,89	21 315,89
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			60 276,37

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



60623 Al 60628 Au 60632 Fc 60636 Vé 6064 Fc 611 Cc 61558 Er 6156 Ms	Libellé (1) Charges à caractère général Jimentation Autres fournitures non stockées Fournitures de petit équipement Cétements de travail Fournitures administratives Contrats de prestations de services Entretien autres biens mobiliers Maintenance Multirisques	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1) 64 420 297.85 100,00 300,00 1 000,00 3 000,00 2 000,00 63 620 573,85 600,00	Mandats émis 63 434 983,71 0,00 0,00 199,97 1 974,59 0,00	Charges rattachées 985 314,14 0,00 0,00 0,00	Restes à réaliser au 31/12 0.00 0,00 0,00	Crédits annulés 0.00
60623 Al 60628 Au 60632 Fc 60636 Vé 6064 Fc 611 Cc 61558 Er 6156 Ms	Alimentation Autres fournitures non stockées Fournitures de petit équipement Vêtements de travail Fournitures administratives Contrats de prestations de services Entretien autres biens mobiliers Maintenance Multirisques	100,00 300,00 1 000,00 3 000,00 2 000,00 63 620 573,85 600,00	0,00 0,00 199,97 1 974,59	0,00 0,00	0,00 0,00	
60623 Al 60628 Au 60632 Fc 60636 Vé 6064 Fc 611 Cc 61558 Er 6156 Ms	Alimentation Autres fournitures non stockées Fournitures de petit équipement Vêtements de travail Fournitures administratives Contrats de prestations de services Entretien autres biens mobiliers Maintenance Multirisques	300,00 1 000,00 3 000,00 2 000,00 63 620 573,85 600,00	0,00 0,00 199,97 1 974,59	0,00	0,00	100 00
60632 Fc 60636 Vé 6064 Fc 611 Cc 61558 Er 6156 Ms	fournitures de petit équipement l'étements de travail fournitures administratives contrats de prestations de services entretien autres biens mobiliers flaintenance fluitirisques	1 000,00 3 000,00 2 000,00 63 620 573,85 600,00	199,97 1 974,59		0.00	100,00
60636 Vé 6064 Fo 611 Co 61558 Er 6156 Ma	l'étements de travail fournitures administratives Contrats de prestations de services intretien autres biens mobiliers Maintenance Multirisques	3 000,00 2 000,00 63 620 573,85 600,00	1 974,59	0,00	0,00	300,00
6064 Fo 611 Co 61558 Er 6156 Ma	ournitures administratives Contrats de prestations de services Entretien autres biens mobiliers Maintenance Multirisques	2 000,00 63 620 573,85 600,00	•		0,00	800,03
611 Co 61558 Er 6156 Ma	Contrats de prestations de services Entretien autres biens mobiliers Maintenance Multirisques	63 620 573,85 600,00	0,00	0,00	0,00	1 025,41
61558 Er 6156 Ma	ntretien autres biens mobiliers Maintenance Multirisques	600,00		0,00	0,00	2 000,00
6156 Ma	Maintenance Multirisques	•	63 151 980,05	687 604,59	0,00	-219 010,79
	Multirisques		0,00	0,00	0,00	600,00
II 6161 I Mi	·	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
		300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
	Occumentation générale et technique	15 000,00	282,08	0,00	0,00	14 717,92
	ersements à des organismes de formation Ionoraires	700,00 325 450,00	583,00 122 473,11	0,00 0,00	0,00 0,00	117,00 202 976,89
	Divers	20 200,00	97,00	0,00	0,00	202 976,89
	Divers	0,00	507,15	0,00	0,00	-507,15
	rais de nettoyage des locaux	4 000,00	301,92	0,00	0,00	3 698,08
	Remb. frais à la collectivité de rattach	250 000,00	0,00	297 709,55	0,00	-47 709,55
	Remb. frais à d'autres organismes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6288 Au	utres services extérieurs	0,00	578,84	0,00	0,00	-578,84
63513 Au	utres impôts locaux	10 296,00	10 296,00	0,00	0,00	0,00
6358 Au	autres droits	153 778,00	145 685,00	0,00	0,00	8 093,00
637 Au	utres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	25,00	0,00	0,00	-25,00
012 CI	charges de personnel, frais assimilés	1 700 000,00	495 753,08	1 030 427,00	0,00	173 819,92
6215 Pe	Personnel affecté par CL de rattachement	1 065 000,00	0,00	1 030 427,00	0,00	34 573,00
6218 Au	utre personnel extérieur	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6331 Ve	ersement mobilité	8 000,000	7 967,00	0,00	0,00	33,00
6332 Cd	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	272,00	0,00	0,00	28,00
6336 Cd	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	4 111,44	0,00	0,00	-1 111,44
	Rémunération principale titulaires	216 000,00	148 603,60	0,00	0,00	67 396,40
	IBI, SFT, indemnité résidence	5 000,00	7 035,07	0,00	0,00	-2 035,07
	autres indemnités titulaires	70 000,00	58 138,10	0,00	0,00	11 861,90
	Rémunérations non tit.	140 000,00	110 615,71	0,00	0,00	29 384,29
	autres indemnités non tit.	24 000,00	16 586,51	0,00	0,00	7 413,49
	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	73 000,00	60 910,00	0,00	0,00	12 090,00
	Cotisations aux caisses de retraites Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	45 000,00 5 000,00	51 071,05 5 088,00	0,00 0,00	0,00 0,00	-6 071,05 -88,00
	Cotis. aux autres organismes sociaux	700,00	572,30	0,00	0,00	127,70
	resement aux autres oeuvres sociales	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	100,00	0,00	0,00	900,00
	autres charges sociales diverses	13 000,00	19 274,00	0,00	0,00	-6 274,00
	autres charges	15 000,00	5 408,30	0,00	0,00	9 591,70
	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	autres charges de gestion courante	10,00	2,14	0,00	0,00	7,86
1	autres	10,00	2,14	0,00	0,00	7,86
	rais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	-	63 930 738,93			173 827,78
IOIALD	= (011+012+014+65+656)	66 120 307,85	03 330 730,93	2 015 741,14	0,00	113 021,18
ee ci		0.00	0.00	2.22	2.22	0.00
t	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges exceptionnelles (c)	47 429,82	47 429,82	0,00	0,00	0,00
	îtres annulés (sur exercices antérieurs	27 429,82	47 429,82	0,00	0,00	-20 000,00
	autres charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	Ootations provisions semi-budgétaires (d) (3)	510 426,00	0,00	0,00	0,00	510 426,00
1	Oot. prov. risques et charges exception.	510 426,00	0,00	0,00	0,00	510 426,00
022 De	Pépenses imprévues (e)	565 652,22				
то	OTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	67 243 815,89	63 978 168,75	2 015 741,14	0,00	1 249 906,00
023 Vi	/irement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042 O	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5)	2 418,00	1 315,89			1 102,11
6811 Do	•	2 /10 00	1 215 00			1 100 11
	Des Prelevements au Profit de La	2 418,00 2 418,00	1 315,89 1 315,89			1 102,11 1 102,11
043 O _l	SECTION D'INVESTISSEMENT Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00

Chap/	Libellé (1)	Cuádito	Crédits emplo	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 418,00	1 315,89			1 102,11
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	67 246 233,89	63 979 484,64	2 015 741,14	0,00	1 251 008,11
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0.1111	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)	`,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	10 000,00	7 709,60	0,00	0,00	2 290,40
6479	Rembourst sur autres charges sociales	10 000,00	7 709,60	0,00	0,00	2 290,40
70	Produits services, domaine et ventes div	30 630 000,00	27 932 552,56	443 863,39	0,00	2 253 584,05
70688	Autres prestations de services	30 250 000,00	27 527 587,16	0,00	0,00	2 722 412,84
70878	Remb. frais par d'autres redevables	380 000,00	404 965,40	443 863,39	0,00	-468 828,79
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	34 199 464,00	34 249 040,84	6 000,00	0,00	-55 576,84
74748	Participat ^o Autres communes	27 663 272,00	26 820 436,00	6 000,00	0,00	836 836,00
74758	Participat ^o Autres groupements	6 536 192,00	7 428 604,84	0,00	0,00	-892 412,84
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,29	0,00	0,00	-1,29
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,29	0,00	0,00	-1,29
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES	64 839 464,00	62 189 304,29	449 863,39	0,00	2 200 296,32
	(a) = 70+73+74+75+013		·	·		·
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	458 000,00	982 537,91	0,00	0,00	-524 537,91
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	525 173,00	0,00	0,00	-525 173,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	25,88	0,00	0,00	-25,88
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	458 000,00	457 339,03	0,00	0,00	660,97
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	65 297 464,00	63 171 842,20	449 863,39	0,00	1 675 758,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Τ	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	65 297 464,00	63 171 842,20	449 863,39	0,00	1 675 758,41
	Pour information cédent de fonctionnement reporté de N-1	1 948 769,89				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

I	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

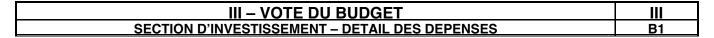
⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776.

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	37 694,37	3 997,50	0,00	33 696,87
2181	Installat° générales, agencements	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 694,37	3 997,50	0,00	11 696,87
2184	Mobilier	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	37 694,37	3 997,50	0,00	33 696,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	85 000,00	30 000,00	0,00	55 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	85 000,00	30 000,00	0,00	55 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	85 000,00	30 000,00	0,00	55 000,00
T	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	122 694,37	33 997,50	0,00	88 696,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	122 694,37	33 997,50	0,00	88 696,87
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

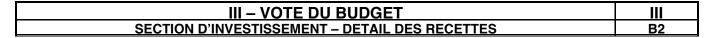
⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $\emph{DI 041}=\emph{RI 041}.$



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	60 000,00	20 000,00	0,00	40 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	60 000,00	20 000,00	0,00	40 000,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	60 000,00	20 000,00	0,00	40 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 418,00	1 315,89		1 102,11
28181	Installations générales, aménagt divers	1 717,00	614,70		1 102,30
28183	Matériel de bureau et informatique	701,00	701,19		-0,19
TOTA	L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 418,00	1 315,89		1 102,11
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 418,00	1 315,89		1 102,11
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	62 418,00	21 315,89	0,00	41 102,11
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	60 276,37			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

	Délibération du		
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà d CGCT) : 500.00 €	2010-02-25		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)			
L	LOGICIELS	5	25/02/2010
L	AMENAGEMENTS ET AGENCEMENTS DIVERS	10	25/02/2010
L	MOBILIER	10	25/02/2010
L	MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	5	25/02/2010
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	25/02/2010
L	SUBVENTIONS RECUES	15	13/09/2012
L	SUBVENTIONS VERSEES	30	19/10/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A 4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
		PROVISIONS BU	DGETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES			
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A 5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 418,00	III 1 315,89
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (2)	2 418,00	1 315,89
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28181	Installations générales, aménagt divers	1 717,00	614,70
28183	Matériel de bureau et informatique	701,00	701,19
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 315,89	0,00	60 276,37	0,00	61 592,26

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0,00
Ressources propres disponibles	IV	61 592,26
Solde	V = IV - II (3)	61 592,26

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМ	PLOIS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
`,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF ATTACHE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE FILIERE TECHNIQUE (c)	C A B	1,00 1,00 1,00 6,00	0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 1,00 6,00	1,00 0,00 1,00 4,00	0,00 1,00 0,00 2,00	1,00 1,00 1,00 6,00
ADJOINT TECHNIQUE INGENIEUR	C A	3,00 1,00	0,00 0,00	3,00 1,00	3,00 0,00	0,00 1,00	3,00 1,00
INGENIEUR INGENIEUR PRINCIPAL	A A	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00	0,00 1,00	1,00 0,00	1,00 1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	6,00	3,00	9,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

OHI ETAT BOT ENGOTHEE AGONTEN (GUICO)							
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
ATTACHE INGENIEUR INGENIEUR	A A A	ADM TECH TECH	653 611 739	0,00	3-3-2° 3-3-2° 3-3-2°	CDD CDD CDI	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
TECHNICIEN	В	TECH	431	0,00	3-3-2°	CDD	
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM: Animation. PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi nº 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi nº 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(V – ANNEXE		V
ARRETE ET SIGNATURES	D	12

Nombre de membres en exercices: 106;

Nombre de membres présents ou représentés 54;

Nombre de suffrages exprimés : 54 ;

VOTES:

Pour:

54

Contre:

Abstention:

Date de la convocation : le 12/06/2024. Présenté par le Président, le 18/06/2024.

Délibéré par le Comité syndical Autolib' et Velib' Métropole, réuni en session plénière,

le 18/06/2024.

Les membres du Comité syndical

ALFORTVILLE	ANTONY	ARCUEIL	ARGENTEUIL	ASNIERES-SUR-SEINE
Luc CARVOUNAS (T)	Perrine PRECETTI (T)	Hélène PECCOLO (T)	Jean-François	Frédéric SITBON a le
Emmanuel SEROT (S)	Edouard KALONJI (S)	Clothilde GALHIE-	PLOTEAU a le PV de	PV de E. Schindler
		LOUISE (S)	M.H. Magne	(Neuilly-sur-Seine)
			(Charefton-le-Pont)	
		_	W/W	$ \downarrow \mid$
				()
AUBERVILLIERS	AULNAY-SOUS-BOIS	BAGNEUX	BAGNOLET	BEZONS
Zahia BOUZIDI (T)	Matthieu TELLIER (T)	Bruno TUDER donne	Edith FELIX a le PV de	Michèle VASIC (T)
Cédric SCHROEDER	Daouda SANOGO (S)	PV à E. Felix (Bagnolet)	B.Tuder (Bagneux)	Dejan KRSTIC (S)
(S)				
(p. a. 2)			1 9	
		Levo.	gel 2	
		\	V	
BIEVRES	BOBIGNY	BOIS-COLOMBES	BONDY	BOURG LA-REINE
Anne PELLETIER-LE	Sonia AIROUCHE	Stephanka TOUSSAINT	Laurent COTTE (T)	Cédic NICOLAS
BARBIER (Maire) (T)	donne PV à T. Duboc	donne PV à S. Merchat	Théo Alexandre	donne PWaM Houcini
	(Villejuit)	(Enghien-les-Bains)	FONSECA (S)	(Høntenav aux Roses)
	9/	(11.		All
	/	800		/ \/
BRY-SUR-MARNE	CACHAN	CHAMPIGNY-SUR-	CHARENTON-LE-PONT	CHATENAY-MALABRY
Pierre LECLERC (T)	Samuel BESNARD	MARNE	Marie-Hélène MAGNE	
Augustin KUNGA (S)	donne PV à C. Bernier	Yann VIGUIE donne PV	donne PV/à J.F. Ptoteau	PV à J.P. Mordefroid
	(Gennvevilliers)	à S. Decanton (Saint-	(Argentevit)	(Verrières-le-Buisson)
		Ouen)	ALX/	11 1
				1/2
			,	

6	0110107/15 001	OLAMART.	OLIOUN LA GARENNE	001011050
CHATILLON	CHOISY-LE-ROI	CLAMART	CLICHY-LA-GARENNE	COLOMBES
Andy KANGOUD donne	Kristian BOLLE (T)	Serge KEHYAYAN (T)	Patrice PINARD (T)	Léopold MICHALLET a
PV à M. Brunet	Sabrina FONTAINE (S)	Jean-Jacques Le ROUX	Adrien DEDON (S)	le PV de Pierric Amella
(Fontenay-sous-Bois)		(S)	11.01	(Pantin)
11/_			Adrie Rudan	
4				
COURBEVOIE	CRETEIL	DRANCY	DUGNY	ENGHIEN-LES-BAINS
Hervé de COMPIEGNE	Sylvie SIMON-DECK	Jean-Luc MILLARD a le	Quentin GESELL	Sophie MERCHAT a le
donne PV à .M. Mallet	donne PV à N. Herrati	PV de G. Galiotto (Le	(Maire) (T)	PV de S. Toussaint
(Puteaux)	(Gentilly)	Blanc-Mesnil)		(Bois-Colombes)
		milliand		
1 1 1		Mu		M-
				Or Co
EPINAY-SUR-SEINE	FONTENAY-AUX-	FONTENAY-SOUS-	GARCHES	GENNEVILLIERS
Marius TCHENDJOU	ROSES	BOIS	Thierry MARI (T)	Christophe BERNIER a
(T)	Mohamed HOUGINI a	Marc BRUNET a le PV	Bruno GUERRA (S)	le PV de S. Besnard
Farid BENYAHIA (S)	le PV de C. Nicolas	de A. Kangoud		(Cachan)
100	(Bourg-Ja-Raine)	(Chatillon)		
			2	'
				/
GENTILLY	INE-SAINT-DENIS	IVRY-SUR-SEINE	JOINVILLE-LE-PONT	JUVISY-SUR-ORGE
Nadine HERRATI a le	Sophie BOSQUILLON	Clément PECQUEUX	Laura MANACH (T)	Virginie FALGUIERES
PV de S. Simon-Deck	(T)	(T)	Brahim BAHMAD (S)	(T)
(Créteil)	Jacques PARIS (S)	Maryse DORRA (S)		Valerie ROQUES (S)
LA COURNEUVE	LA GARENNE-	LE BLANC-MESNIL	LE BOURGET	LE CHESNAY-
Medhi HAFSI (T)	COLOMBES	Gabriel GALIOTTO	Philippe ROBERT (T)	ROCQUENCOURT
Marie-Line CLARIN (S)	G. GAILLABAUD a le PV	donne PV à J.L. Millard	Catarina MONTEIRO	Marie-Laure MAJOU
	de S. Deschiens	(Drancy)	(S)	(T)
	(Levallois Perret)	AL Ward		Richard DELEPIERRE
	010	Mulano		(S)
	Juli) V		
LE KREMLIN-BICÊTRE	LE PLESSIS-	LE PLESSIS TRÉVISE	LE PRÉ SAINT-	LES LILAS
Frédérc RAYMOND (T)	ROBINSON	Marc FROT (T)	GERVAIS	Christophe PAQUIS
Sidi CHIAKH (S)	Benoit BLOT (T)	Nicolas DOISNEAU (S)	Laurent BARON donne	donne PV à R. Louvigné
	Bernard FOISY (S)		PV à J. Lefebvre	(Vincennes)
	* *		(Romainville)	M
				ner!
			14011777	MONTRONO
LEVALLOIS-PERRET	MAISONS-ALFORT	MALAKOFF	MONTREUIL	MONTROUGE
S. DESCHIENS donne	Marie-France PARRAIN	Farid HEMIDI (T)	Olivier STERN donne	Paul-André MOULY (T)
PV à G. Gaillabaud (La	donne PV à P. Pattée	Dominique TRICHET-	PV à S. de Lamotte	Matthieu DEVRIENDT
Garenne Colombes)	(Sceaux)	ALLAIRE (S)	(Suresnes)	(S)
1/1 A7025	1 UVMIL			
The sold s	1 1Como			

				
NANTERRE	NEUILLY-SUR-SEINE	NOGENT-SUR-MARNE	NOISY LE SEC	PANTIN
Vincent SOULAGE	Eric SCHINDLER	Antoine GOUGEON (T)	Florent LACAILLE-	Pierric AMELLA donne
donne PV à A.	donne PV à F. Sitbon	Sébastien EYCHENNE	ALBIGES donne PV à.C.	PV à Léopold Michallet
Benbekta (Vity-sur-	(Asnières) (T)	(S)	Piercy (Saint Denis)	(Colombes)
Seine)	Pierre AUBRY (S)		A SAME	
AWAMA	<7 \		17/	
() w	\rangle		4//	
PARIS	PARIS	PUTEAUX	ROMAINVILLE	RUEIL-MALMAISON
Sylvain RAIFAUD a le	François VAUGLIN a le	Jean-Marie BAL I/ ET a le	Julie LEFEBVRE a le PV	Frédéric SGARD (T)
PV de P. Ollier (MGP)	PV de C. Najdovski	PV de H. De	de L. Baron (Le Pré-	Philippe D'ESTAINTOT
1	(MGP)	Compiegne 😿	Saint-Gervais)	(S)
	h	(Courbevoie)		. 1
	10			Adria / hu
				14
RUNGIS	SACLAY	SAINT-CLOUD	SAINT-DENIS	SAINT-GRATIEN
Patrick LEROY (T)	Claude MAJEUX (T)	Capucine du SARTEL	Christophe PIERCY a le	Julien BACHARD
Martin JARDILLIER (S)	Huguette BOSESE (S)	(T)	PV de F. Lacaille-	(Maire)
(-)		Brigitte PINAULDT (S)	Albiges (Noisy-le-Sec)	VA ((((((((((((((((((((((((((((((((((((
		21.8.11.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.		
			11 get	
			199	
SAINT-MANDÉ	SAINT-MAUR-DES-	SAINT-MAURICE	SAINT-OUEN	SCEAUX
Luc ALONSO (T)	FOSSÉS	Michel BUDAKCI (T)	Sabrina DECANTON 1	Patrice PATTEE a le PV
Olivier DAMAS (S)	Philippe CIPRIANO (T)	Cédric DAMIEN (S)	donne PV	M.F. Parrain (Maisons-
Olivici Brillino (O)	Sylvain BERRIOS (S)	ocano bra nervico,	1000	A16-43 A
	January 22.11.11.00 (0)		Marne)	P Of there
				1 190
				,
SUCY-EN-BRIE	SURESNES	VAUCRESSON	VELIZY-	VERRIERES-LE-
Marie-Carole CIUNTU	Sophie de LAMOTTE a	Nicolas MOREAU	VILLACOUBLAY	BUISSON
(Maire)	le PV de O. Stern	donne PV à J.C. Leroux	Nathalie BRAR-	J.P MORDEFROID a le
(1.12.1.0)	(Montreuil)	(Yerres)	CHAVEAU	PV de M. Feugere
	(1.10111100111)	(**************************************		(Chatenay-Malabry)
VERSAILLES	VILLEJUIF	VILLENEUVE-LA-	VINCENNES	VITRY-SUR-SEINE
Emmanuel LION (T)	Thierry DUBOC a le PV	GARENNE	Robin LOUVIGNÉ a le	Abdallah BENBEKTA a
Eric DUPAU (S)	de S. Airquche	Emmanuelle RASSABY	PV à C. Paquis (Les /	le PV de V. Soulage
i i	(Bobigny)	Alain-Xavier FRANÇOIS	,	(Nanterre)
	(BOSISI)	/ ttalli /tavioi i i i i i i i i i i i i i i i i i i	2100)	A S. MIN
1/2 /m	V/		, might	
\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \			1111	The state of the s
1'				
YERRES	GRAND PARIS GRAND	GRAND PARIS GRAND	GRAND PARIS GRAND	GRAND PARIS GRAND
		EST LE RAINCY (GPGE)		EST MONTFERMEIL
Jean-Claude Le ROUX	EST CLICHY SOUS	Didier BELOT (S)	(GPGE)	(GPGE)
a le PV de N. Moreau	BOIS (GPGE)	Didici pero i (9)	Henri CARRATALA (T)	Alain SCHUMACHER
(Vaucresson)	Philippe DALLIER (T) Samira TAYEBI (S)		Quentin DELERUELLE	donne PV à P.
	Sallilla IATEDI (S)		(S)	Vavassori (GPGE)>
			(0)	Vavassori
				1
				\setminus
1	1	1	1	٧

Pascal Butin (s) Pascal Laguily (s) Pascal Laguily (s) Pascal Laguily (s) Pascal Laguily (s) Pascal Edutin (s) Pascal Laguily (s) Pascal Edutin (s) Pascal Ed	A PARTY OF THE PAR	GRAND PARIS GRAND	GRAND PARIS GRAND	GRAND PARIS SEINE	GRAND PARIS SEINE
Mickaël RIGAULT (T) Pascal BUTIN (S) Antoine PIROLLI (T) Pascal BUTIN (S) Antoine PIROLLI (T) Pascal LAGUILY (S) Patricia VAVASSORI a le PV de A. Schumacher (GPGE) GRAND PARIS SEINE OUEST SEVRES (GPSO) Pascale FLAMANT donne PV à L. Bompaire (GPSO) GRAND PARIS SUD EST AVENIR LIMEIL- BORDARIS SEINE OUEST VAINVES (GPSO) GRAND PARIS SUD EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES BETTAIR ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Laurent CATHALA (Président) (T) Antoine PIROLLI (T) Pascal VAVASSORI a le PV de A. Schumacher (GPGE) GRAND PARIS SEINE OUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Bettrand-Pierre GALEY a le PV de B. Roche (GPSO) Luc MAUVARIN a de A. Mathioudak (GPSO) Luc MAUVARIN a de A. Mathioudak (GPSO) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Département du de-Marne Françoise LECOL (T) Déborah MUNZER	PLAISANCE (GPGE)	EST NOISY-LE-GRAND	EST ROSNY-SOUS-		
Pascal Butin (S) Pascal Laguily (S) Pascal Laguily (S) Pascal Laguily (S) Pascal Laguily (S) Pascal Edution (GPSO) Point Picture (GPSO) Point Point Point (GPSO) Point P		NAME OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PAR			N
GRAND PARIS SEINE OUEST SEVRES (GPSO) Pascale FLAMANT donne PV à L. Bompaire (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS SEINE OUEST VANUES LA METROPOLE DU GRAND PARIS SEINE OUEST VANUES LA METROPOLE DU GRAND PARIS SEINE OUEST VANUES GRAND PARIS SEINE OUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Bertrand-Pierre GALEY a le PV de B. Roche (GPSO) Alain MATHIOUDAKIS donne PV à L. Mauvarin (GPSO) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe Françoise LECOU (T) Déborah MUNZEI LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS SEINE OUEST CHAVILLE (GPSO) Bertrand-Pierre GALEY a le PV de B. Roche (GPSO) Bertrand-Pierre GALEY donne PV à L. Mauvarin (GPSO) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe Françoise LECOU (T) Déborah MUNZEI LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS GRAND PARIS SEINE OUEST CHAVILLE (GPSO) Bertrand-Pierre GALEY donne PV à L. Mauvarin (GPSO) Luc MAUVARIN a de A. Mathioudak (GPSO) (GPSO) Luc MAUVARIN a de A. Mathioudak (GPSO) (GPSO) Luc Mauvarin (GPSO) Lu	AL TODOTHORNOCTORALISMS NORTH AND	24 VALORS TO CONTROL SERVICE MICH. IN 12 CHARLES AND CONTROL AND COME.			Patrick DE LA MARQUE
GRAND PARIS SEINE OUEST SEVRES (GPSO) Pascale FLAMANT donne PV à L. Bompaire (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS SEINE OUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Bertrand-Pierre GALEY a le PV de P. Flamant (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) La METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS SEINE OUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Alain MATHIOUDAKIS donne PV à L. Mauvarin (GPSO) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Département du de-Marne Françoise LECOU (T) Déborah MUNZEI	Pascal BUTIN (S)	Pascal LAGUILY (S)	The state of the s		a le PV de D. Daoulas
OUEST SEVRES (GPSO) Pascale FLAMANT donne PV à L. Bompaire (GPSO) Bernard PARIS SEINE OUEST VANVES (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Bernard PARIS CATHALA PV de P. Galey (GPSO) Bernard ROCHE DU GRAND PARIS LA METROPOLE DU GRAND PARIS CATHALA GRAND PARIS CATHALA			Schumacher (GPGE)	(GPSO)	(GPSO)
OUEST SEVRES (GPSO) Pascale FLAMANT donne PV à L. Bompaire (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Bernard PARIS COUEST VILLE D'AVRAY (GPSO) Louise BOMPAIRE a le PV de P. Flamant (GPSO) Bernard-Pierre GALEY a le PV de B. Roche (GPSO) CGPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Bernard ROCHE DU GRAND PARIS COUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Bertrand-Pierre GALEY a le PV de B. Roche (GPSO) CGPSO) Région ÎLE-DE- FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS LA METROPOLE DU GRAND PARIS OUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Alain MATHIOUDAKIS donne PV à L. Mauvarin (GPSO) Luc MAUVARIN a de A. Mathioudak (GPSO) Département des Hauts-de-Seine FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER		<	-iA	TI DA	0.0
OUEST SEVRES (GPSO) Pascale FLAMANT donne PV à L. Bompaire (GPSO) Bernard PARIS SEINE OUEST VANVES (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Bernard PARIS CATHALA PV de P. Galey (GPSO) Bernard ROCHE DU GRAND PARIS LA METROPOLE DU GRAND PARIS CATHALA GRAND PARIS CATHALA			4	John 1	Tolk to
OUEST SEVRES (GPSO) Pascale FLAMANT donne PV à L. Bompaire (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Bernard Pole Du GRAND PARIS LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS GRAND PARIS GRAND PARIS GRAND PARIS GRAND PARIS Laurent CATHALA (Président) (T) OUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Bertrand-Pierre GALEY a le PV de B. Roche (GPSO) Alain MATHIOUDAKIS donne PV à L. Mauvarin (GPSO) Luc MAUVARIN a de A. Mathioudak (GPSO) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS OUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Alain MATHIOUDAKIS donne PV à L. Mauvarin de A. Mathioudak (GPSO) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER	GRAND PARISSEINE	GRAND PARIS SEINE	GRAND PARIS SEINE	GRAND PARIS SEINE	GRAND PARIS SEINE
Pascale FLAMANT donne PV à L. Bompaire (GPSO) GRAND PARIS SEINE OUEST VANVES (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS Louise BOMPAIRE a le PV de P. Flamant (GPSO) GRAND PARIS SUD EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) Bernard ROCHE DU GRAND PARIS LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS Louise BOMPAIRE a le PV de B. Roche (GPSO) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER	OUEST SEVRES	OUEST VILLE D'AVRAY	OUEST BOULOGNE-	OUEST BOULOGNE-	OUEST CHAVILLE
donne PV à L. Bompaire (GPSO) GRAND PARIS SEINE OUEST VANVES (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) CAMERIC A METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS GRAND PARIS COPSO) A la le PV de B. Roche (GPSO) GRAND PARIS SUD EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) A la METROPOLE DU GRAND PARIS A la PV de B. Roche (GPSO) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER	(GPS0)	(GPSO)	BILLANCOURT (GPSO)	BILLANCOURT (GPSO)	(GPSO)
Bompaire (GPSO) GRAND PARIS SEINE OUEST VANVES (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS SUD EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS (GPSO) Région ÎLE-DE- FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) Pepartement des Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER	Pascale FLAMANT	Louise BOMPAIRE a le	Bertrand-Pierre GALEY	Alain MATHIOUDAKIS	Luc MAUVARIN a le PV
GRAND PARIS SEINE OUEST VANVES (GPS0) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS SUD EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS Région ÎLE-DE- Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER	donne PV à L.	PV de P. Flamant	a le PV de B. Roche	donne PV à L. Mauvarin	de A. Mathioudakis
OUEST VANVES (GPS0) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER	Bompaire (GPSO)	(GPSO)	(GPSQ)	(GPSO)	(GPSO)
OUEST VANVES (GPS0) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER	1	10			\mathcal{D}
OUEST VANVES (GPS0) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER	1600	112	-	1	
OUEST VANVES (GPS0) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER	GRAND PARISSEINE	GRAND PARIS SUD	Région ÎLE-DE-	Département des	Département du Val-
Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Laurent CATHALA (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Françoise LECOL (T) Déborah MUNZER		The state of the s		11.7	5
Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Laurent CATHALA (Président) (T) Delphine BURKLI (S) FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) (T) Déborah MUNZER			AU POLICEDET (T)		F
PV à B.P. Galey (GPSO) (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER	(GPS0)		AllX BOUGERET (1)	Jean-Christophe	Françoise LECOUFLE
GRAND PARIS GRAND PARIS	•	1. 19 pp 1950 150 0000 pp 1950 000 0000 0000 0000 0000 0000 0000	Section and the second section of the second section of the section of the section of the section of the second section of the	Para parameter and a productive control of the production of the production of the parameter of the paramete	
GRAND PARIS GRAND PARIS	Bernard ROCHE donne	Laurent CATHALA	Section and the second section of the second section of the section of the section of the section of the second section of the	FROMANTIN (T)	
AND THE STATE OF T	Bernard ROCHE donne	Laurent CATHALA	Section and the second section of the second section of the section of the section of the section of the second section of the	FROMANTIN (T)	(T)
D. L. J. L. CHAIRD A. L. CHAIRD C. CHAIRD C	Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO)	Laurent CATHALA (Président) (T)	Section and the second section of the second section of the section of the section of the section of the second section of the	FROMANTIN (T)	(T)
The state of the s	Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS	Laurent CATHALA (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS	Delphine BURKLI (S)	FROMANTIN (T)	(T)
, , ,	Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Patrick OLLIER donne	Laurent CATHALA (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Christophe NAJDOVSKI	Delphine BURKLI (S)	FROMANTIN (T)	(T)
(Paris)	Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS	Laurent CATHALA (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Christophe NAJDOVSKI donne PV à F. Vauglin	Delphine BURKLI (S)	FROMANTIN (T)	(T)
M h	Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Patrick OLLIER donne	Laurent CATHALA (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Christophe NAJDOVSKI	Delphine BURKLI (S)	FROMANTIN (T)	(T)
	Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Patrick OLLIER donne	Laurent CATHALA (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Christophe NAJDOVSKI donne PV à F. Vauglin	Delphine BURKLI (S)	FROMANTIN (T)	(T)

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES COMMUNES AUX DEUX BUDGETS - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

			Budget Principal		nnexe
Article	Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement			1 030 427,00 €	
62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement base HT sur le budget annexe			300 211,72 €	
	TVA			56 049,50 €	
70841	Produits de services, refacturation mise à disposition du personnel		1 030 427,00 €		
70872	Produits de services, refacturation charges communes		356 261,22 €		
	Total des flux croisés	0,00€	1 386 688,22 €	1 386 688,22 €	0,00€

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGIE VELIB - AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20002162400040

POSTE COMPTABLE: DRFIP IDF PARIS

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: RÉGIE AUTONOME VELIB' (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	19
A4 - Etat des provisions	20
A5 - Etalement des provisions	21
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	22
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Same Object
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	0 01:
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-prive	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	24
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	26
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	27

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

- (3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.
- (4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.
- (5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE	CA
67890	RÉGIE AUTONOME VELIB'	2023

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier		potentiel financier par habitants de la strate
0.00	0.00	0.00	0.00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

EXECUTION DO BODGET			
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS	Section de fonctionnement	А 65 995 225,78	G 63 621 705,59
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	в 33 997,50	н 21 315,89
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	ı 1 948 769,89 (si excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 60 276,37 (si excédent)
_		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 66 029 223,28	= G+H+I+J 65 652 067,74
RESTES A	Section de fonctionnement	Е 0,00	κ 0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00
RESULTAT	Section de fonctionnement	= A+C+E 65 995 225,78	= G+I+K 65 570 475,48
		lf	

DETAIL DES RESTES A REALISER

= B+D+F

= A+B+C+D+E+F

33 997,50

66 029 223,28

= H+J+L

= G+H+I+J+K+L

81 592,26

65 652 067,74

CUMULE

Section d'investissement

TOTAL CUMULE

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е 0,00	κ 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽²⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	64 420 297,85	63 434 983,71	985 314,14	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 700 000,00	495 753,08	1 030 427,00	0,00	173 819,92
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	2,14	0,00	0,00	7,86
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses de gestion courante	66 120 307,85	63 930 738,93	2 015 741,14	0,00	173 827,78
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	47 429,82	47 429,82	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	510 426,00	0,00			510 426,00
022	Dépenses imprévues	565 652,22				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	67 243 815,89	63 978 168,75	2 015 741,14	0,00	1 249 906,00
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 418,00	1 315,89			1 102,11
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 418,00	1 315,89			1 102,11
	TOTAL	67 246 233,89	63 979 484,64	2 015 741,14	0,00	1 251 008,11
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits emp	oyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	10 000,00	7 709,60	0,00	0,00	2 290,40
70	Produits services, domaine et ventes div	30 630 000,00	27 932 552,56	443 863,39	0,00	2 253 584,05
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	34 199 464,00	34 249 040,84	6 000,00	0,00	-55 576,84
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,29	0,00	0,00	-1,29
Т	otal des recettes de gestion courante	64 839 464,00	62 189 304,29	449 863,39	0,00	2 200 296,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	458 000,00	982 537,91	0,00	0,00	-524 537,91
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	65 297 464,00	63 171 842,20	449 863,39	0,00	1 675 758,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	65 297 464,00	63 171 842,20	449 863,39	0,00	1 675 758,41
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 1 948 769,89				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 694,37	3 997,50	0,00	33 696,87
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	37 694,37	3 997,50	0,00	33 696,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	85 000,00	30 000,00	0,00	55 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	85 000,00	30 000,00	0,00	55 000,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	122 694,37	33 997,50	0,00	88 696,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	122 694,37	33 997,50	0,00	88 696,87
	Pour information	(2) 0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	60 000,00	20 000,00	0,00	40 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	60 000,00	20 000,00	0,00	40 000,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	60 000,00	20 000,00	0,00	40 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 418,00	1 315,89		1 102,11
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	2 418,00	1 315,89		1 102,11
	TOTAL	62 418,00	21 315,89	0,00	41 102,11

Chap.	Libellé		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2)	60 276,37			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	64 420 297,85		64 420 297,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 526 180,08		1 526 180,08
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,14		2,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 68	Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions	47 429,82 0,00	0,00 1 315.89	47 429,82 1 315,89
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	2,00	0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	65 993 909,89	1 315,89	65 995 225,78
D	Pour information 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opéra	ntions réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)		0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	30 000,00 0,00	0,00	30 000,00 0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)			0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)	(9)	0,00 0,00 3 997,50 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 3 997,50 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)			0,00	0,00
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total		33 997,50	0,00	33 997,50
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 709,60		7 709,60
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	28 376 415,95		28 376 415,95
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	34 255 040,84		34 255 040,84
75	Autres produits de gestion courante	1,29	0,00	1,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	982 537,91	0,00	982 537,91
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	63 621 705,59	0,00	63 621 705,59
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			1 948 769,89

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	20 000,00 (8) 0,00	0,00	20 000,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 315,89 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 315,89
39 45 481	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total		1 315,89	21 315,89
R 00	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			60 276,37

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



60623 Al 60628 Au 60632 Fc 60636 Vé 6064 Fc 611 Cc 61558 Er 6156 Ms	Libellé (1) Charges à caractère général Jimentation Autres fournitures non stockées Fournitures de petit équipement Cétements de travail Fournitures administratives Contrats de prestations de services Entretien autres biens mobiliers Maintenance Multirisques	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1) 64 420 297.85 100,00 300,00 1 000,00 3 000,00 2 000,00 63 620 573,85 600,00	Mandats émis 63 434 983,71 0,00 0,00 199,97 1 974,59 0,00	Charges rattachées 985 314,14 0,00 0,00 0,00	Restes à réaliser au 31/12 0.00 0,00 0,00	Crédits annulés 0.00
60623 Al 60628 Au 60632 Fc 60636 Vé 6064 Fc 611 Cc 61558 Er 6156 Ms	Alimentation Autres fournitures non stockées Fournitures de petit équipement Vêtements de travail Fournitures administratives Contrats de prestations de services Entretien autres biens mobiliers Maintenance Multirisques	100,00 300,00 1 000,00 3 000,00 2 000,00 63 620 573,85 600,00	0,00 0,00 199,97 1 974,59	0,00 0,00	0,00 0,00	
60623 Al 60628 Au 60632 Fc 60636 Vé 6064 Fc 611 Cc 61558 Er 6156 Ms	Alimentation Autres fournitures non stockées Fournitures de petit équipement Vêtements de travail Fournitures administratives Contrats de prestations de services Entretien autres biens mobiliers Maintenance Multirisques	300,00 1 000,00 3 000,00 2 000,00 63 620 573,85 600,00	0,00 0,00 199,97 1 974,59	0,00	0,00	100 00
60632 Fc 60636 Vé 6064 Fc 611 Cc 61558 Er 6156 Ms	fournitures de petit équipement l'étements de travail fournitures administratives contrats de prestations de services entretien autres biens mobiliers l'aintenance fultirisques	1 000,00 3 000,00 2 000,00 63 620 573,85 600,00	199,97 1 974,59		0.00	100,00
60636 Vé 6064 Fo 611 Co 61558 Er 6156 Ma	l'étements de travail fournitures administratives Contrats de prestations de services intretien autres biens mobiliers Maintenance Multirisques	3 000,00 2 000,00 63 620 573,85 600,00	1 974,59	0,00	0,00	300,00
6064 Fo 611 Co 61558 Er 6156 Ma	ournitures administratives Contrats de prestations de services Entretien autres biens mobiliers Maintenance Multirisques	2 000,00 63 620 573,85 600,00	•		0,00	800,03
611 Co 61558 Er 6156 Ma	Contrats de prestations de services Entretien autres biens mobiliers Maintenance Multirisques	63 620 573,85 600,00	0,00	0,00	0,00	1 025,41
61558 Er 6156 Ma	ntretien autres biens mobiliers Maintenance Multirisques	600,00		0,00	0,00	2 000,00
6156 Ma	Maintenance Multirisques	•	63 151 980,05	687 604,59	0,00	-219 010,79
	Multirisques		0,00	0,00	0,00	600,00
II 6161 I Mi	·	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
		300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
	Occumentation générale et technique	15 000,00	282,08	0,00	0,00	14 717,92
	ersements à des organismes de formation Ionoraires	700,00 325 450,00	583,00 122 473,11	0,00 0,00	0,00 0,00	117,00 202 976,89
	Divers	20 200,00	97,00	0,00	0,00	202 976,89
	Divers	0,00	507,15	0,00	0,00	-507,15
	rais de nettoyage des locaux	4 000,00	301,92	0,00	0,00	3 698,08
	Remb. frais à la collectivité de rattach	250 000,00	0,00	297 709,55	0,00	-47 709,55
	Remb. frais à d'autres organismes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6288 Au	utres services extérieurs	0,00	578,84	0,00	0,00	-578,84
63513 Au	utres impôts locaux	10 296,00	10 296,00	0,00	0,00	0,00
6358 Au	autres droits	153 778,00	145 685,00	0,00	0,00	8 093,00
637 Au	utres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	25,00	0,00	0,00	-25,00
012 CI	charges de personnel, frais assimilés	1 700 000,00	495 753,08	1 030 427,00	0,00	173 819,92
6215 Pe	Personnel affecté par CL de rattachement	1 065 000,00	0,00	1 030 427,00	0,00	34 573,00
6218 Au	utre personnel extérieur	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6331 Ve	ersement mobilité	8 000,000	7 967,00	0,00	0,00	33,00
6332 Cd	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	272,00	0,00	0,00	28,00
6336 Cd	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	4 111,44	0,00	0,00	-1 111,44
	Rémunération principale titulaires	216 000,00	148 603,60	0,00	0,00	67 396,40
	IBI, SFT, indemnité résidence	5 000,00	7 035,07	0,00	0,00	-2 035,07
	autres indemnités titulaires	70 000,00	58 138,10	0,00	0,00	11 861,90
	Rémunérations non tit.	140 000,00	110 615,71	0,00	0,00	29 384,29
	autres indemnités non tit.	24 000,00	16 586,51	0,00	0,00	7 413,49
	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	73 000,00	60 910,00	0,00	0,00	12 090,00
	Cotisations aux caisses de retraites Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	45 000,00 5 000,00	51 071,05 5 088,00	0,00 0,00	0,00 0,00	-6 071,05 -88,00
	Cotis. aux autres organismes sociaux	700,00	572,30	0,00	0,00	127,70
	resement aux autres oeuvres sociales	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	100,00	0,00	0,00	900,00
	autres charges sociales diverses	13 000,00	19 274,00	0,00	0,00	-6 274,00
	autres charges	15 000,00	5 408,30	0,00	0,00	9 591,70
	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	autres charges de gestion courante	10,00	2,14	0,00	0,00	7,86
1	autres	10,00	2,14	0,00	0,00	7,86
	rais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	-	63 930 738,93			173 827,78
IOIALD	= (011+012+014+65+656)	66 120 307,85	03 330 730,93	2 015 741,14	0,00	113 021,18
66 01		0.00	0.00	2.22	2.22	0.00
t	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges exceptionnelles (c)	47 429,82	47 429,82	0,00	0,00	0,00
	itres annulés (sur exercices antérieurs	27 429,82	47 429,82	0,00	0,00	-20 000,00
	autres charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	Ootations provisions semi-budgétaires (d) (3)	510 426,00	0,00	0,00	0,00	510 426,00
1	ot. prov. risques et charges exception.	510 426,00	0,00	0,00	0,00	510 426,00
022 De	Pépenses imprévues (e)	565 652,22				
ТО	OTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	67 243 815,89	63 978 168,75	2 015 741,14	0,00	1 249 906,00
023 Vi	/irement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042 O	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5)	2 418,00	1 315,89			1 102,11
6811 Do	•	2 /10 00	1 215 00			1 100 11
	Des Prelevements au Profit de La	2 418,00 2 418,00	1 315,89 1 315,89			1 102,11 1 102,11
043 O _l	SECTION D'INVESTISSEMENT Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00

Chap/	Libellé (1)	Cuádito	Crédits employés (ou restant à employer)			
art (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)		Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 418,00	1 315,89			1 102,11
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		67 246 233,89	63 979 484,64	2 015 741,14	0,00	1 251 008,11
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0.1111	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)	`,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	10 000,00	7 709,60	0,00	0,00	2 290,40
6479	Rembourst sur autres charges sociales	10 000,00	7 709,60	0,00	0,00	2 290,40
70	Produits services, domaine et ventes div	30 630 000,00	27 932 552,56	443 863,39	0,00	2 253 584,05
70688	Autres prestations de services	30 250 000,00	27 527 587,16	0,00	0,00	2 722 412,84
70878	Remb. frais par d'autres redevables	380 000,00	404 965,40	443 863,39	0,00	-468 828,79
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	34 199 464,00	34 249 040,84	6 000,00	0,00	-55 576,84
74748	Participat ^o Autres communes	27 663 272,00	26 820 436,00	6 000,00	0,00	836 836,00
74758	Participat ^o Autres groupements	6 536 192,00	7 428 604,84	0,00	0,00	-892 412,84
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,29	0,00	0,00	-1,29
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,29	0,00	0,00	-1,29
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES	64 839 464,00	62 189 304,29	449 863,39	0,00	2 200 296,32
	(a) = 70+73+74+75+013		·	·		·
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	458 000,00	982 537,91	0,00	0,00	-524 537,91
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	525 173,00	0,00	0,00	-525 173,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	25,88	0,00	0,00	-25,88
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	458 000,00	457 339,03	0,00	0,00	660,97
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	65 297 464,00	63 171 842,20	449 863,39	0,00	1 675 758,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Т	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	65 297 464,00	63 171 842,20	449 863,39	0,00	1 675 758,41
	Pour information cédent de fonctionnement reporté de N-1	1 948 769,89				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

I	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

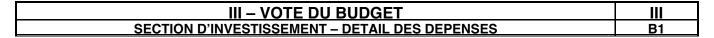
⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776.

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	37 694,37	3 997,50	0,00	33 696,87
2181	Installat° générales, agencements	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 694,37	3 997,50	0,00	11 696,87
2184	Mobilier	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	37 694,37	3 997,50	0,00	33 696,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	85 000,00	30 000,00	0,00	55 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	85 000,00	30 000,00	0,00	55 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	85 000,00	30 000,00	0,00	55 000,00
T	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	122 694,37	33 997,50	0,00	88 696,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	122 694,37	33 997,50	0,00	88 696,87
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

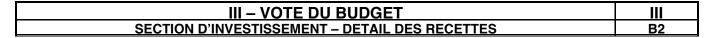
⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $\emph{DI 041}=\emph{RI 041}.$



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	60 000,00	20 000,00	0,00	40 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	60 000,00	20 000,00	0,00	40 000,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	60 000,00	20 000,00	0,00	40 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 418,00	1 315,89		1 102,11
28181	Installations générales, aménagt divers	1 717,00	614,70		1 102,30
28183	Matériel de bureau et informatique	701,00	701,19		-0,19
TOTA	L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 418,00	1 315,89		1 102,11
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 418,00	1 315,89		1 102,11
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	62 418,00	21 315,89	0,00	41 102,11
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	60 276,37			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE						
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà d CGCT) : 500.00 €	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du						
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)					
L	LOGICIELS	5	25/02/2010				
L	AMENAGEMENTS ET AGENCEMENTS DIVERS	10	25/02/2010				
L	MOBILIER	10	25/02/2010				
L	MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	5	25/02/2010				
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	25/02/2010				
L	SUBVENTIONS RECUES	15	13/09/2012				
L	SUBVENTIONS VERSEES	30	19/10/2016				

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A 4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

7.1. 2.11.1. 2.2.1.1.0.1.0.1.0.1.0							
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE	
		PROVISIONS BU	DGETAIRES				
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES				
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A 5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0.00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Libellé (1) Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	2 418,00	III 1 315,89
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (2)	2 418,00	1 315,89
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28181	Installations générales, aménagt divers	1 717,00	614,70
28183	Matériel de bureau et informatique	701,00	701,19
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 315,89	0,00	60 276,37	0,00	61 592,26

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0,00
Ressources propres disponibles	IV	61 592,26
Solde	V = IV - II (3)	61 592,26

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМ	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
`,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF ATTACHE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE FILIERE TECHNIQUE (c)	C A B	1,00 1,00 1,00 6,00	0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 1,00 6,00	1,00 0,00 1,00 4,00	0,00 1,00 0,00 2,00	1,00 1,00 1,00 6,00
ADJOINT TECHNIQUE INGENIEUR	C A	3,00 1,00	0,00 0,00	3,00 1,00	3,00 0,00	0,00 1,00	3,00 1,00
INGENIEUR INGENIEUR PRINCIPAL	A A	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00	0,00 1,00	1,00 0,00	1,00 1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	6,00	3,00	9,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

on the transfer the one to the transfer to the						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	GORIES SECTEUR		IUNERATION (3)	CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE INGENIEUR INGENIEUR	A A A	ADM TECH TECH	653 611 739	0,00	3-3-2° 3-3-2° 3-3-2°	CDD CDD CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TECHNICIEN	В	TECH	431	0,00	3-3-2°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM: Animation. PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi nº 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi nº 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(V – ANNEXE		V
ARRETE ET SIGNATURES	D	12

Nombre de membres en exercices: 106;

Nombre de membres présents ou représentés 54;

Nombre de suffrages exprimés : 54 ;

VOTES:

Pour:

54

Contre:

Abstention:

Date de la convocation : le 12/06/2024. Présenté par le Président, le 18/06/2024.

Délibéré par le Comité syndical Autolib' et Velib' Métropole, réuni en session plénière,

le 18/06/2024.

Les membres du Comité syndical

ALFORTVILLE	ANTONY	ARCUEIL	ARGENTEUIL	ASNIERES-SUR-SEINE
Luc CARVOUNAS (T)	Perrine PRECETTI (T)	Hélène PECCOLO (T)	Jean-François	Frédéric SITBON a le
Emmanuel SEROT (S)	Edouard KALONJI (S)	Clothilde GALHIE-	PLOTEAU a le PV de	PV de E. Schindler
		LOUISE (S)	M.H. Magne	(Neuilly-sur-Seine)
			(Charefton-le-Pont)	
		_	W/W	$ \downarrow \mid$
				()
AUBERVILLIERS	AULNAY-SOUS-BOIS	BAGNEUX	BAGNOLET	BEZONS
Zahia BOUZIDI (T)	Matthieu TELLIER (T)	Bruno TUDER donne	Edith FELIX a le PV de	Michèle VASIC (T)
Cédric SCHROEDER	Daouda SANOGO (S)	PV à E. Felix (Bagnolet)	B.Tuder (Bagneux)	Dejan KRSTIC (S)
(S)				
(p. a. 2)			1 9	
		Levo.	gel 2	
		\	V	
BIEVRES	BOBIGNY	BOIS-COLOMBES	BONDY	BOURG LA-REINE
Anne PELLETIER-LE	Sonia AIROUCHE	Stephanka TOUSSAINT	Laurent COTTE (T)	Cédic NICOLAS
BARBIER (Maire) (T)	donne PV à T. Duboc	donne PV à S. Merchat	Théo Alexandre	donne PWaM Houcini
	(Villejuit)	(Enghien-les-Bains)	FONSECA (S)	(Høntenav aux Roses)
	9/	(11.		All
	/	800		
BRY-SUR-MARNE	CACHAN	CHAMPIGNY-SUR-	CHARENTON-LE-PONT	CHATENAY-MALABRY
Pierre LECLERC (T)	Samuel BESNARD	MARNE	Marie-Hélène MAGNE	
Augustin KUNGA (S)	donne PV à C. Bernier	Yann VIGUIE donne PV	donne PV/à J.F. Ptoteau	PV à J.P. Mordefroid
	(Gennvevilliers)	à S. Decanton (Saint-	(Argentevit)	(Verrières-le-Buisson)
		Ouen)	ALX/	11 1
				1/2
			,	

6	0110107/15 001	OLAMART.	OLIOUN LA GARENNE	001011050
CHATILLON	CHOISY-LE-ROI	CLAMART	CLICHY-LA-GARENNE	COLOMBES
Andy KANGOUD donne	Kristian BOLLE (T)	Serge KEHYAYAN (T)	Patrice PINARD (T)	Léopold MICHALLET a
PV à M. Brunet	Sabrina FONTAINE (S)	Jean-Jacques Le ROUX	Adrien DEDON (S)	le PV de Pierric Amella
(Fontenay-sous-Bois)		(S)	11.01	(Pantin)
11/_			Adrie Rudan	
4				
COURBEVOIE	CRETEIL	DRANCY	DUGNY	ENGHIEN-LES-BAINS
Hervé de COMPIEGNE	Sylvie SIMON-DECK	Jean-Luc MILLARD a le	Quentin GESELL	Sophie MERCHAT a le
donne PV à .M. Mallet	donne PV à N. Herrati	PV de G. Galiotto (Le	(Maire) (T)	PV de S. Toussaint
(Puteaux)	(Gentilly)	Blanc-Mesnil)		(Bois-Colombes)
		milliand		
1 1 1		Mu		M-
				000
EPINAY-SUR-SEINE	FONTENAY-AUX-	FONTENAY-SOUS-	GARCHES	GENNEVILLIERS
Marius TCHENDJOU	ROSES	BOIS	Thierry MARI (T)	Christophe BERNIER a
(T)	Mohamed HOUGINI a	Marc BRUNET a le PV	Bruno GUERRA (S)	le PV de S. Besnard
Farid BENYAHIA (S)	le PV de C. Nicolas	de A. Kangoud		(Cachan)
100	(Bourg-Ja-Raine)	(Chatillon)		
			2	'
				/
GENTILLY	INE-SAINT-DENIS	IVRY-SUR-SEINE	JOINVILLE-LE-PONT	JUVISY-SUR-ORGE
Nadine HERRATI a le	Sophie BOSQUILLON	Clément PECQUEUX	Laura MANACH (T)	Virginie FALGUIERES
PV de S. Simon-Deck	(T)	(T)	Brahim BAHMAD (S)	(T)
(Créteil)	Jacques PARIS (S)	Maryse DORRA (S)		Valerie ROQUES (S)
LA COURNEUVE	LA GARENNE-	LE BLANC-MESNIL	LE BOURGET	LE CHESNAY-
Medhi HAFSI (T)	COLOMBES	Gabriel GALIOTTO	Philippe ROBERT (T)	ROCQUENCOURT
Marie-Line CLARIN (S)	G. GAILLABAUD a le PV	donne PV à J.L. Millard	Catarina MONTEIRO	Marie-Laure MAJOU
	de S. Deschiens	(Drancy)	(S)	(T)
	(Levallois Perret)	AL Ward		Richard DELEPIERRE
	010	Mulano		(S)
	Juli) V		
LE KREMLIN-BICÊTRE	LE PLESSIS-	LE PLESSIS TRÉVISE	LE PRÉ SAINT-	LES LILAS
Frédérc RAYMOND (T)	ROBINSON	Marc FROT (T)	GERVAIS	Christophe PAQUIS
Sidi CHIAKH (S)	Benoit BLOT (T)	Nicolas DOISNEAU (S)	Laurent BARON donne	donne PV à R. Louvigné
	Bernard FOISY (S)		PV à J. Lefebvre	(Vincennes)
	* *		(Romainville)	M
				ner!
			14011777	MONTRONO
LEVALLOIS-PERRET	MAISONS-ALFORT	MALAKOFF	MONTREUIL	MONTROUGE
S. DESCHIENS donne	Marie-France PARRAIN	Farid HEMIDI (T)	Olivier STERN donne	Paul-André MOULY (T)
PV à G. Gaillabaud (La	donne PV à P. Pattée	Dominique TRICHET-	PV à S. de Lamotte	Matthieu DEVRIENDT
Garenne Colombes)	(Sceaux)	ALLAIRE (S)	(Suresnes)	(S)
1/1 A7025	1 UVMIL			
The sold s	1 1Como			

				
NANTERRE	NEUILLY-SUR-SEINE	NOGENT-SUR-MARNE	NOISY LE SEC	PANTIN
Vincent SOULAGE	Eric SCHINDLER	Antoine GOUGEON (T)	Florent LACAILLE-	Pierric AMELLA donne
donne PV à A.	donne PV à F. Sitbon	Sébastien EYCHENNE	ALBIGES donne PV à.C.	PV à Léopold Michallet
Benbekta (Vity-sur-	(Asnières) (T)	(S)	Piercy (Saint Denis)	(Colombes)
Seine)	Pierre AUBRY (S)		A SAME	
AWAMA	<7 \		17/	
() w	\rangle		4//	
PARIS	PARIS	PUTEAUX	ROMAINVILLE	RUEIL-MALMAISON
Sylvain RAIFAUD a le	François VAUGLIN a le	Jean-Marie BAL I/ ET a le	Julie LEFEBVRE a le PV	Frédéric SGARD (T)
PV de P. Ollier (MGP)	PV de C. Najdovski	PV de H. De	de L. Baron (Le Pré-	Philippe D'ESTAINTOT
1	(MGP)	Compiegne 😿	Saint-Gervais)	(S)
	h	(Courbevoie)		. 1
	10			Adria / hu
				14
RUNGIS	SACLAY	SAINT-CLOUD	SAINT-DENIS	SAINT-GRATIEN
Patrick LEROY (T)	Claude MAJEUX (T)	Capucine du SARTEL	Christophe PIERCY a le	Julien BACHARD
Martin JARDILLIER (S)	Huguette BOSESE (S)	(T)	PV de F. Lacaille-	(Maire)
(-)		Brigitte PINAULDT (S)	Albiges (Noisy-le-Sec)	VA ((((((((((((((((((((((((((((((((((((
		2.18.11.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.		
			11 get	
			199	
SAINT-MANDÉ	SAINT-MAUR-DES-	SAINT-MAURICE	SAINT-OUEN	SCEAUX
Luc ALONSO (T)	FOSSÉS	Michel BUDAKCI (T)	Sabrina DECANTON 1	Patrice PATTEE a le PV
Olivier DAMAS (S)	Philippe CIPRIANO (T)	Cédric DAMIEN (S)	donne PV	M.F. Parrain (Maisons-
Olivici Brillino (O)	Sylvain BERRIOS (S)	ocano bra nervico,	The state of the s	A16-43 A
	January Co		Marne)	P Of there
				1 190
				,
SUCY-EN-BRIE	SURESNES	VAUCRESSON	VELIZY-	VERRIERES-LE-
Marie-Carole CIUNTU	Sophie de LAMOTTE a	Nicolas MOREAU	VILLACOUBLAY	BUISSON
(Maire)	le PV de O. Stern	donne PV à J.C. Leroux	Nathalie BRAR-	J.P MORDEFROID a le
(1.12.1.0)	(Montreuil)	(Yerres)	CHAVEAU	PV de M. Feugere
	(1.10111100111)	(**************************************		(Chatenay-Malabry)
VERSAILLES	VILLEJUIF	VILLENEUVE-LA-	VINCENNES	VITRY-SUR-SEINE
Emmanuel LION (T)	Thierry DUBOC a le PV	GARENNE	Robin LOUVIGNÉ a le	Abdallah BENBEKTA a
Eric DUPAU (S)	de S. Airquche	Emmanuelle RASSABY	PV à C. Paquis (Les /	le PV de V. Soulage
i i	(Bobigny)	Alain-Xavier FRANÇOIS	,	(Nanterre)
	(BOSISI)	/ ttalli /tavioi i i i i i i i i i i i i i i i i i i	2100)	A S. MIN
1/2 /m	V/		, might	
11 +.			1111	The state of the s
1'				
YERRES	GRAND PARIS GRAND	GRAND PARIS GRAND	GRAND PARIS GRAND	GRAND PARIS GRAND
		EST LE RAINCY (GPGE)		EST MONTFERMEIL
Jean-Claude Le ROUX	EST CLICHY SOUS	Didier BELOT (S)	(GPGE)	(GPGE)
a le PV de N. Moreau	BOIS (GPGE)	Didici pero i (9)	Henri CARRATALA (T)	Alain SCHUMACHER
(Vaucresson)	Philippe DALLIER (T) Samira TAYEBI (S)		Quentin DELERUELLE	donne PV à P.
	Sallilla IATEDI (S)		(S)	Vavassori (GPGE)>
			(0)	Vavassori
				1
				\setminus
1	1	1	1	٧

Pascal Butin (s) Pascal Laguily (s) Pascal Laguily (s) Pascal Laguily (s) Pascal Laguily (s) Pascal Edutin (s) Pascal Laguily (s) Pascal Edutin (s) Pascal Ed	A PARTY OF THE PAR	GRAND PARIS GRAND	GRAND PARIS GRAND	GRAND PARIS SEINE	GRAND PARIS SEINE
Mickaël RIGAULT (T) Pascal BUTIN (S) Antoine PIROLLI (T) Pascal BUTIN (S) Antoine PIROLLI (T) Pascal LAGUILY (S) Patricia VAVASSORI a le PV de A. Schumacher (GPGE) GRAND PARIS SEINE OUEST SEVRES (GPSO) Pascale FLAMANT donne PV à L. Bompaire (GPSO) GRAND PARIS SUD EST AVENIR LIMEIL- BORDARIS SEINE OUEST VAINVES (GPSO) GRAND PARIS SUD EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES BETTAIR ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Laurent CATHALA (Président) (T) Antoine PIROLLI (T) Pascal VAVASSORI a le PV de A. Schumacher (GPGE) GRAND PARIS SEINE OUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Bettrand-Pierre GALEY a le PV de B. Roche (GPSO) Luc MAUVARIN a de A. Mathioudak (GPSO) Luc MAUVARIN a de A. Mathioudak (GPSO) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Département du de-Marne Françoise LECOL (T) Déborah MUNZER	PLAISANCE (GPGE)	EST NOISY-LE-GRAND	EST ROSNY-SOUS-		
Pascal Butin (S) Pascal Laguily (S) Pascal Laguily (S) Pascal Laguily (S) Pascal Laguily (S) Pascal Edution (GPSO) Point Picture (GPSO) Point Point Point (GPSO) Point P		NAME OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PAR			N
GRAND PARIS SEINE OUEST SEVRES (GPSO) Pascale FLAMANT donne PV à L. Bompaire (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS SEINE OUEST VANUES LA METROPOLE DU GRAND PARIS SEINE OUEST VANUES LA METROPOLE DU GRAND PARIS SEINE OUEST VANUES GRAND PARIS SEINE OUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Bertrand-Pierre GALEY a le PV de B. Roche (GPSO) Alain MATHIOUDAKIS donne PV à L. Mauvarin (GPSO) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe Françoise LECOU (T) Déborah MUNZEI LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS SEINE OUEST CHAVILLE (GPSO) Bertrand-Pierre GALEY a le PV de B. Roche (GPSO) Bertrand-Pierre GALEY donne PV à L. Mauvarin (GPSO) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe Françoise LECOU (T) Déborah MUNZEI LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS GRAND PARIS SEINE OUEST CHAVILLE (GPSO) Bertrand-Pierre GALEY donne PV à L. Mauvarin (GPSO) Luc MAUVARIN a de A. Mathioudak (GPSO) (GPSO) Luc MAUVARIN a de A. Mathioudak (GPSO) (GPSO) Luc Mauvarin (GPSO) Lu	AL TODOTHORNOCTORALISMS NORTH AND	24 VALORS TO CONTROL SERVICE MICH. IN 12 CHARLES AND CONTROL AND COME.			Patrick DE LA MARQUE
GRAND PARIS SEINE OUEST SEVRES (GPSO) Pascale FLAMANT donne PV à L. Bompaire (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS SEINE OUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Bertrand-Pierre GALEY a le PV de P. Flamant (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) La METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS SEINE OUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Alain MATHIOUDAKIS donne PV à L. Mauvarin (GPSO) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Département du de-Marne Françoise LECOU (T) Déborah MUNZEI	Pascal BUTIN (S)	Pascal LAGUILY (S)	The state of the s		a le PV de D. Daoulas
OUEST SEVRES (GPSO) Pascale FLAMANT donne PV à L. Bompaire (GPSO) Bernard PARIS SEINE OUEST VANVES (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Bernard PARIS CATHALA PV de P. Galey (GPSO) Bernard ROCHE DU GRAND PARIS LA METROPOLE DU GRAND PARIS CATHALA GRAND PARIS CATHALA			Schumacher (GPGE)	(GPSO)	(GPSO)
OUEST SEVRES (GPSO) Pascale FLAMANT donne PV à L. Bompaire (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Bernard PARIS COUEST VILLE D'AVRAY (GPSO) Louise BOMPAIRE a le PV de P. Flamant (GPSO) Bernard-Pierre GALEY a le PV de B. Roche (GPSO) CGPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Bernard ROCHE DU GRAND PARIS COUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Bertrand-Pierre GALEY a le PV de B. Roche (GPSO) CGPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Laurent CATHALA (Président) (T) BREVANNES LAURENT CATHALA (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS COUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Alain MATHIOUDAKIS donne PV à L. Mauvarin (GPSO) Luc MAUVARIN a de A. Mathioudak (GPSO) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER LA METROPOLE DU GRAND PARIS		<	-iA	TI DA	0.0
OUEST SEVRES (GPSO) Pascale FLAMANT donne PV à L. Bompaire (GPSO) Bernard PARIS SEINE OUEST VANVES (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Bernard PARIS CATHALA PV de P. Galey (GPSO) Bernard ROCHE DU GRAND PARIS LA METROPOLE DU GRAND PARIS CATHALA GRAND PARIS CATHALA			4	John 1	Tolk to
OUEST SEVRES (GPSO) Pascale FLAMANT donne PV à L. Bompaire (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Bernard Pole Du GRAND PARIS LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS GRAND PARIS GRAND PARIS GRAND PARIS GRAND PARIS Laurent CATHALA (Président) (T) OUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Bertrand-Pierre GALEY a le PV de B. Roche (GPSO) Alain MATHIOUDAKIS donne PV à L. Mauvarin (GPSO) Luc MAUVARIN a de A. Mathioudak (GPSO) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS OUEST BOULOGNE- BILLANCOURT (GPSO) Alain MATHIOUDAKIS donne PV à L. Mauvarin de A. Mathioudak (GPSO) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER	GRAND PARISSEINE	GRAND PARIS SEINE	GRAND PARIS SEINE	GRAND PARIS SEINE	GRAND PARIS SEINE
Pascale FLAMANT donne PV à L. Bompaire (GPSO) GRAND PARIS SEINE OUEST VANVES (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS Louise BOMPAIRE a le PV de P. Flamant (GPSO) GRAND PARIS SUD EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) Bernard ROCHE DU GRAND PARIS LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS Louise BOMPAIRE a le PV de B. Roche (GPSO) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER	OUEST SEVRES	OUEST VILLE D'AVRAY	OUEST BOULOGNE-	OUEST BOULOGNE-	OUEST CHAVILLE
donne PV à L. Bompaire (GPSO) GRAND PARIS SEINE OUEST VANVES (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) CAMERIC A METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS GRAND PARIS A le PV de B. Roche (GPSO) A le PV de B. Roche (GPSO) A le PV de B. Roche (GPSO) Département des Hauts-de-Seine Jean-Christophe FRANCE FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) To beborah MUNZER	(GPS0)	(GPSO)	BILLANCOURT (GPSO)	BILLANCOURT (GPSO)	(GPSO)
Bompaire (GPSO) GRAND PARIS SEINE OUEST VANVES (GPSO) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS SUD EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS (GPSO) Région ÎLE-DE- FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) Pepartement des Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER	Pascale FLAMANT	Louise BOMPAIRE a le	Bertrand-Pierre GALEY	Alain MATHIOUDAKIS	Luc MAUVARIN a le PV
GRAND PARIS SEINE OUEST VANVES (GPS0) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS SUD EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS GRAND PARIS Région ÎLE-DE- Hauts-de-Seine Jean-Christophe FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER	donne PV à L.	PV de P. Flamant	a le PV de B. Roche	donne PV à L. Mauvarin	de A. Mathioudakis
OUEST VANVES (GPS0) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER	Bompaire (GPSO)	(GPSO)	(GPSQ)	(GPSO)	(GPSO)
OUEST VANVES (GPS0) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Hauts-de-Seine Françoise LECOL (T) Déborah MUNZER	1	10			\mathcal{D}
OUEST VANVES (GPS0) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Hauts-de-Seine Françoise LECOL (T) Déborah MUNZER	1600	112	-	1	
OUEST VANVES (GPS0) Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS EST AVENIR LIMEIL- BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) FRANCE Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER	GRAND PARISSEINE	GRAND PARIS SUD	Région ÎLE-DE-	Département des	Département du Val-
Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) Laurent CATHALA (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS BREVANNES Laurent CATHALA (Président) (T) Alix BOUGERET (T) Delphine BURKLI (S) FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) Françoise LECOL (T) Déborah MUNZER		The state of the s		11.7	5
Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Laurent CATHALA (Président) (T) Delphine BURKLI (S) FROMANTIN (T) Eric BERDOATI (S) (T) Déborah MUNZER			AU POLICEDET (T)		F
PV à B.P. Galey (GPSO) (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Eric BERDOATI (S) Déborah MUNZER	(GPS0)		AllX BOUGERET (1)	Jean-Christophe	Françoise LECOUFLE
GRAND PARIS GRAND PARIS	•	1. 19 pp 1950 150 0000 pp 1950 000 0000 0000 0000 0000 0000 0000	Section and the second section of the second section of the section of the section of the section of the second section of the	Para parameter and a productive control of the production of the production of the parameter of the paramete	
GRAND PARIS GRAND PARIS	Bernard ROCHE donne	Laurent CATHALA	Section and the second section of the second section of the section of the section of the section of the second section of the	FROMANTIN (T)	
AND THE STATE OF T	Bernard ROCHE donne	Laurent CATHALA	Section and the second section of the second section of the section of the section of the section of the second section of the	FROMANTIN (T)	(T)
D. L. J. L. CHAIRD A. L. CHAIRD C. CHAIRD C	Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO)	Laurent CATHALA (Président) (T)	Section and the second section of the second section of the section of the section of the section of the second section of the	FROMANTIN (T)	(T)
The state of the s	Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS	Laurent CATHALA (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS	Delphine BURKLI (S)	FROMANTIN (T)	(T)
, , ,	Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Patrick OLLIER donne	Laurent CATHALA (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Christophe NAJDOVSKI	Delphine BURKLI (S)	FROMANTIN (T)	(T)
(Paris)	Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS	Laurent CATHALA (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Christophe NAJDOVSKI donne PV à F. Vauglin	Delphine BURKLI (S)	FROMANTIN (T)	(T)
M h	Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Patrick OLLIER donne	Laurent CATHALA (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Christophe NAJDOVSKI	Delphine BURKLI (S)	FROMANTIN (T)	(T)
	Bernard ROCHE donne PV à B.P. Galey (GPSO) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Patrick OLLIER donne	Laurent CATHALA (Président) (T) LA METROPOLE DU GRAND PARIS Christophe NAJDOVSKI donne PV à F. Vauglin	Delphine BURKLI (S)	FROMANTIN (T)	(T)